

1604
2^{ème} Division.

Paris, le 24 g^{bre} 1812.

235

Bureau
Des Sciences et Des
Beaux-Arts.

Réponse à
Lettre J

Enregistrement
à l'arrivée, N.º 4, 883.

Le Ministre de l'Intérieur,
Comte de l'Empire.

À Monsieur Lethière, Directeur de L'École
Impériale Des Beaux-Arts, à Rome.

Mesure adoptée pour
l'exécution d'une statue
de Sa Majesté

Monsieur, J'ai reçu votre lettre concernant
l'exécution en marbre, par le sieur Costot, d'une
statue de Sa Majesté L'Empereur et qui est destinée
à être placée dans le Salon de L'École Impériale
Des Beaux-Arts, à Rome. Vous évaluez à quinze
mille francs le prix du travail de L'artiste, en y
compréhant le valeur du marbre. J'approuve cette
réponse en général; mais je vous prévient que j'ai écrit
à M. Henneux, Commissaire du Gouvernement. Enquid,
pour L'achat des marbres à Carare, afin de savoir s'il
était possible qu'il se procurât et qu'il vous fit
parvenir promptement le bloc dont le sieur Costot a
besoin. Vous pouvez aussi correspondre directement avec
le Commissaire pour cet objet, et sur le moyen de
transport.

Dans le cas où il ne pourrait pas faire arriver
à Rome un bloc dans les dimensions que
vous avez indiquées. Je vous autoriserais alors à faire
l'acquisition d'un autre bloc de marbre par le rui du
commerce. Je vous invite donc à différer jusqu'à ce
qu'il soit

M. le Directeur - Général Du Musée Napoléon qui
a examiné la gravure au trait du modèle du sieur
Costot, a pensé qu'il devait être fait quelques changements

235 bis

Je vous adresse vos observations, pour être communiquées à l'Assemblée
Vous recevrez incessamment une copie en plâtre du buste de Sa
Majesté. Le sieur Costet certifiera son modèle d'après cette copie.

Les frais de transport de ce buste, (frais que M. Demors
évalue à 72 fr. environ) devront à payer sur la somme réservée
pour les frais imprévus que pourra occasionner la statue.

Je serai payeur sur le même fonds le prix de ce buste.

Prenez, Monsieur, les assurances de ma
sentiment distingué.

Mutacary